

EURO NUMERIQUE : ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

QU'EST-CE QUE L'EURO NUMERIQUE ?

La Banque centrale européenne (BCE) examine avec les banques centrales nationales de la zone euro l'opportunité d'émettre un **Euro numérique**. Il s'agirait d'une monnaie numérique de banque centrale, qui serait équivalente aux espèces, mais sous forme électronique. L'Euro numérique viendrait en complément des billets et pièces et constituerait une **solution de paiement supplémentaire**.

L'Euro numérique pourra être :

- Une opportunité de simplifier, sécuriser et moderniser les paiements ;
- Un défi technique, réglementaire et organisationnel à bien préparer.

Plusieurs objectifs :

- Compléter l'argent liquide, pas le remplacer.
 - Renforcer la souveraineté monétaire de l'Europe, notamment face aux cryptomonnaies privées.
 - Assurer un accès gratuit et universel à une monnaie publique, stable et sécurisée.
 - Faciliter les paiements numériques tout en garantissant la confidentialité.
- Où en est le projet ?

Une première phase d'investigation a été menée d'octobre 2021 à octobre 2023.

La deuxième phase du projet d'euro numérique, la phase préparatoire, a été [lancée le 18 octobre 2023 par la Banque centrale européenne](#). L'objectif de ces travaux est d'établir les règles de fonctionnement du nouveau moyen de paiement, de résoudre les questions techniques relatives à sa mise en place à grande échelle et de procéder à des expérimentations jusqu'en octobre 2025.

L'euro numérique pourrait être déployé à partir de 2027 ou 2028.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#).

RENDEZ-VOUS ENTREPRISES / BANQUE DE FRANCE

La Banque de France souhaite rencontrer des entreprises pour leur expliquer concrètement en quoi consiste ce projet et connaître les retours des entreprises sur les avantages et/ou inconvénients de cette réforme, qui va nécessairement impacter les commerces.

Rendez-vous fixé le **mercredi 1^{er} octobre de 15h00 à 17h00** dans le 1^{er} arrondissement de Paris (l'adresse précise vous sera communiquée ultérieurement).

Pour vous inscrire : cliquez ici.

AVANTAGES / INCONVENIENTS POUR LES ENTREPRISES

Avantages	Inconvénients
Réduction des coûts de transaction <ul style="list-style-type: none">• Paiements rapides et directs, sans intermédiaire (ex. pas de frais de carte bancaire pour certains paiements).• Moins de frais liés à la gestion du liquide (transports de fonds, sécurité...).	Dépendance accrue aux systèmes numériques <ul style="list-style-type: none">• Besoin de technologies fiables pour encaisser.• Risque en cas de cyberattaque ou panne technique
Encaissements instantanés <ul style="list-style-type: none">• Paiements en temps réel (24h/24, 7j/7), même les week-ends ou jours fériés.• Amélioration de la trésorerie grâce à des délais de règlement plus courts	Adaptation technique et réglementaire <ul style="list-style-type: none">• Nécessité de mettre à jour les systèmes de caisse et logiciels comptables.• Besoin de formation des employés et d'information des clients.
Moins de risques d'impayés ou de fraudes <ul style="list-style-type: none">• Transactions plus sécurisées (garanties par la BCE).• Moins de risques liés aux chèques, espèces ou virements retardés.	Concurrence accrue avec les banques privées <ul style="list-style-type: none">• Si les clients utilisent l'euro numérique directement via une application BCE, moins de passage par les banques, ce qui pourrait impacter certains services (financement, relation client).
Ouverture à l'économie numérique <ul style="list-style-type: none">• Accès facilité aux nouveaux modes de paiement (e-commerce, objets connectés, applications). <p>Modernisation des systèmes de paiement pour les PME.</p>	Transition qui peut être complexe pour les TPE-PME <ul style="list-style-type: none">• Coût d'équipement initial pour les petits commerçants (smartphones, terminaux).• Risque d'exclusion numérique pour certains profils.